

COMMUNE DE PIERREFITTE EN BEAUVAISIS

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 27 Mars 2012 approuvant le plan local d'urbanisme.

7

Le Maire,

RECENSEMENT DES BATIMENTS AGRICOLES

SARL Espac 'urba

Etudes et Conseils en Urbanisme

11, Rue Pasteur - BP 4 - 76 340 BLANGY SUR BRESLE

Tél : 02 32 97 11 91 - Fax : 02 32 97 12 54 - Email : courriel@espacurba.fr

Dans le cadre de l'article L.123.3.1 du code de l'urbanisme, la commune de PIERREFITTE EN BEAUVAISIS a décidé de recenser les bâtiments agricoles présentant un caractère architectural de qualité et dont la destination peut être changée.

Article L123-3-1 :

« Dans les zones agricoles, le règlement peut désigner les bâtiments agricoles qui, en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial, peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'exploitation agricole ».

La méthodologie employée pour l'identification des bâtiments a été de reprendre les sites d'exploitation encore en activité à PIERREFITTE EN BEAUVAISIS, localisés en zone A du PLU, et de recenser les constructions méritant d'être sauvegardées d'un point de vue architectural. En effet, les bâtiments reprenant des modes de construction anciens, des matériaux locaux sont à protéger pour l'intérêt général.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire de PIERREFITTE EN BEAUVAISIS, 3 bâtiments ont été identifiés dans un site d'exploitation en activité, localisé en zone A du PLU. Ils retracent une mémoire constructive, à l'image locale. Ces bâtiments sont très qualitatifs, il a semblé important de les recenser.

Le plan et détails, ci-joints, reprennent les bâtiments agricoles (de caractère architectural) concernés.

LOCALISATION DES BATIMENTS AGRICOLES RECENSES SUR LE TERRITOIRE DE PIERREFITTE EN BEAUVAISIS



